

PROCÉDURE D'ADMISSION AQUADOMIA

Comment faire pour intégrer une formation Aquadomia ?

– Il y a bien sûr le dossier de candidature qu'il s'agit de remplir dans son intégralité et dont il faut fournir toutes les pièces justificatives demandées. Sans cela, l'étude sérieuse de votre candidature ne sera pas garantie.

– La sélection se fait en partie sur votre dossier.

– Au delà du dossier, sera également observé votre projet professionnel.

– A la suite de cet examen, un avis favorable ou défavorable vous sera donné.

– Dans certains cas, selon la formation envisagée et le rythme d'études souhaité, des tests écrits et pratiques et un entretien oral pourront avoir lieu.

– Une fois que vous obtenez un avis favorable pour intégrer nos formations, l'administration de l'école vous fera parvenir un dossier d'inscription qui peut se faire en inscription en ligne : ce dernier, une fois rempli, finalisera la procédure d'admission.

AQUADOMIA-ANODIA

51 Av André Zenatti 13008 Marseille

Capital de 7500 € – RCS Marseille 489 490 789 – N° Siret 48949078900034 / APE 8551Z

N° TVA intracommunautaire : FR49489490789